



PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MAI 2014

\* \* \*  
\*

(Sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal)

Le vingt-trois mai deux mille quatorze, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Riom s'est réuni en Salle Attiret Mannevil, sous la présidence de *Monsieur PECOUL*, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 16 mai 2014 conformément à la loi, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

- 1- Tarifs année scolaire 2014/2015 :
  - a) Culture : école de musique, école d'arts plastiques, cours paléographie aux Archives Municipales, Saison Culturelle « Accès soirs »
  - b) Social : ateliers des aînés, repas à thème, sorties, réveillon solidaire
  - c) Quotient familial : barème des tranches pour 2014/2015
  - d) Sport : piste d'athlétisme, terrains extérieurs, installations sportives couvertes
- 2 – Archives municipales : avenants de prolongation de délais et travaux supplémentaires pour le lot électricité
- 3 – Système d'alerte aux populations (sirènes) : convention avec l'Etat
- 4 – Rue des Martres de Madargue : acquisition foncière (trottoir)
- 5 – Rue des Lilas Prolongée : acquisitions foncières (voirie)
- 6 – Ronchalon : intégration des réseaux humides dans le patrimoine de la ville – complément à la délibération du 20 décembre 2013
- 7 – Bourse aux projets jeunes : attribution d'une subvention
- 8 – Fonds d'Initiatives Sociales : subvention association Genepi
- 9 – Centre de loisirs de Loubeyrat (A.L.S.H.) : convention avec la Ligue de l'Enseignement du Puy de Dôme
- 10 – Centre de loisirs de Loubeyrat : convention avec la commune de Ménétrou
- 11 – Conseil d'Administration du CCAS : désignation des représentants
- 12 – Représentation de la commune dans les organismes et commissions : désignation des représentants

#### QUESTIONS DIVERSES

ÉTAIENT PRESENTS : M. PECOUL, Maire

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, MARTIN, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER

< <> <> <> <> <> <> <> >

*Madame Catherine VILLER* ayant été désignée secrétaire de séance, le Maire a soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 25 avril 2014. L'ordre du jour a ensuite été abordé.

#### **1a) – TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 : CULTURE : ÉCOLE DE MUSIQUE, ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES, COURS PALÉOGRAPHIE AUX ARCHIVES MUNICIPALES, SAISON CULTURELLE « ACCÈS SOIRS »**

**Rapporteur : Jean-Pierre BOISSET**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les tarifs 2014/2015 pour :
- les écoles de Musique et d'Arts Plastiques, les cours de paléographie aux Archives, les tarifs restent identiques à ceux de l'année 2013/2014. Une hausse moyenne de 1 % est appliquée pour les non Riomois.
  - les tarifs d'abonnement à la saison Culturelle « Accès-Soirs » sont maintenus sans augmentation.

#### **1b) – TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 : SOCIAL : ATELIERS DES AÎNÉS, REPAS À THÈME, SORTIES, RÉVEILLON SOLIDAIRE**

**Rapporteur : Séverine CHANIER**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les tarifs 2014/2015 pour les activités en direction des aînés, sans augmentation, excepté pour les non-Riomois à hauteur de 1 %.

### 1c) – TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 : QUOTIENT FAMILIAL : BARÈME DES TRANCHES POUR 2014/2015

**Rapporteur : Séverine CHANIER**

Le quotient familial, réformé au 1<sup>er</sup> avril 2011, subit une réévaluation de son barème chaque année, au 1<sup>er</sup> mars, en fonction de l'indice d'évolution des salaires en France ; il est calculé en se basant sur les ressources et le nombre de parts, en adéquation avec le barème de la CAF.

Ce barème s'applique pour l'ensemble des activités municipales en direction des enfants, des adultes et des personnes âgées.

✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le gel du barème du Quotient Familial pour l'année 2014 et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2015.

*Interventions de Mme CHIESA, M. PECOUL, Mme RAMBAUX.*

### 1d) – TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 : SPORT : PISTE D'ATHLÉTISME, TERRAINS EXTÉRIEURS, INSTALLATIONS SPORTIVES COUVERTES

**Rapporteur : Daniel GRENET**

✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les tarifs applicables pour l'année scolaire 2014/2015, pour l'utilisation de la piste d'athlétisme, des terrains extérieurs et des gymnases, avec une hausse de 1 %.

*Interventions de Mmes MOLLON, CHIESA, M. PECOUL.*

## 2 – ARCHIVES MUNICIPALES : AVENANTS DE PROLONGATION DE DÉLAIS ET TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LE LOT ÉLECTRICITÉ

**Rapporteur : Jacques LAMY**

Les travaux des archives municipales ont débuté le 9 septembre 2013 pour une durée contractuelle de 10 mois.

En cours de chantier, il a été découvert :

- des plaques d'amiante, ce désamiantage a engendré un délai supplémentaire d'une semaine ;
- lors des travaux de terrassement, la présence d'une conduite d'eau usée à 3.85m de profondeur a nécessité un délai supplémentaire de trois semaines.

Ces éléments impliquent la passation d'un avenant pour une prolongation de délai de quatre semaines.

D'autre part, l'Architecte des Bâtiments de France demande que les panneaux photovoltaïques soient de couleur noire, nécessitant la mise en couleur de ces panneaux. Des travaux supplémentaires au lot 13 Electricité doivent être envisagés pour un montant de 6 523,36 € HT, soit 4,57 % du montant du marché.

✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer les avenants précités.

## 3 – SYSTÈME D'ALERTE AUX POPULATIONS (SIRÈNES) : CONVENTION AVEC L'ETAT

**Rapporteur : Jacques LAMY**

Il existe actuellement deux sirènes : une localisée à la Caserne Vercingétorix (qui sera déplacée sur le site de la Mairie Annexe) et l'autre à la Maison des Associations.

La Société Eiffage missionnée par l'Etat a établi un rapport de visite pour chacune des deux sirènes, qui a conclu à la nécessité de travaux électriques préalables au raccordement. Une convention entre l'Etat et la Commune prévoit la répartition des charges pour le raccordement au Système d'Alerte et d'Information des Populations de ces sirènes (SAIP).

Le SAIP pourra être déclenché à distance via le réseau du Ministère de l'Intérieur ou par le Maire dans certains cas de figures.

✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention entre l'Etat et la Commune relative au raccordement de deux sirènes étatiques au SAIP et autorisé le Maire à signer.

#### **4 – RUE DES MARTRES DE MADARGUE : ACQUISITION FONCIÈRE (TROTTOIR)**

**Rapporteur : Jacques LAMY**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté l'acquisition de la parcelle ZB n° 453 de 80 m<sup>2</sup>, à usage de trottoir, au prix de 1 600 €, situé rue des Martres de Madargue.

#### **5 – RUE DES LILAS PROLONGÉE : ACQUISITIONS FONCIÈRES (VOIRIE)**

**Rapporteur : Jacques LAMY**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté l'acquisition des parcelles BS 424, 426, 428 et 430, à usage de voirie, au prix de 4 980 €, situées rue des Lilas Prolongée.

#### **6 – RONCHALON : INTÉGRATION DES RÉSEAUX HUMIDES DANS LE PATRIMOINE DE LA VILLE – COMPLÉMENT À LA DÉLIBÉRATION DU 20 DÉCEMBRE 2013**

**Rapporteur : Jacques LAMY**

Par délibération du 20 décembre 2013, il a été décidé d'intégrer dans le patrimoine communal les réseaux humides d'eau et d'assainissement qui passent sous les voies privées de l'Association Foncière Urbaine Autorisée « Chantepierre de Ronchalon ». Deux parcelles ont été oubliées qu'il convient de rajouter, il s'agit de l'impasse du Temps des Cerises cadastrée CN n° 58 de 1 241 m<sup>2</sup> et de la parcelle CN n° 59 de 1 032 m<sup>2</sup>.

- ✎ L'Assemblée, à l'unanimité, a accepté la constitution des servitudes de passage de canalisations sur les parcelles privées de l'AFUA « Chantepierre de Ronchalon », cadastrées CN n° 55, 56, 58, 59 et 62.

#### **7 – BOURSE AUX PROJETS JEUNES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

**Rapporteur : Séverine CHANIER**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le versement d'une bourse aux projets jeunes d'un montant de 300 € sur le Fonds d'Initiatives Insertion/Prévention, à cinq jeunes âgés de 15 ans à 18 ans souhaitant s'engager dans une action bénévole de solidarité auprès des personnes âgées.  
*Observation de Mme CHIESA.*

#### **8 – FONDS D'INITIATIVES SOCIALES : SUBVENTION ASSOCIATION GENEPI**

**Rapporteur : Séverine CHANIER**

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le versement d'une subvention de 1 000 € à l'Association GENEPI pour l'organisation de deux projets en 2014 auprès des personnes incarcérées : la « route du pain » avec différents ateliers et une animation photographique.  
*Intervention de M. FRIAUD.*

#### **9 – CENTRE DE LOISIRS DE LOUBEYRAT (A.L.S.H.) : CONVENTION AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PUY DE DÔME**

**Rapporteur : Michèle SCHOTTEY**

La Ville de Riom confie à la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme la gestion du centre de Loubeyrat durant les mois de juillet et août pour les enfants de 6 à 12 ans. Elle est principalement chargée de fournir l'encadrement pédagogique et de pourvoir à diverses dépenses liées aux activités. En contrepartie la commune lui verse une somme de 23 € par enfant et par jour et garde à sa charge les frais de fonctionnement du bâtiment, la restauration et le coût du transport. Cette année, un acompte de 50 % sera versé à la Ligue de l'Enseignement dès signature de la convention et un deuxième acompte 30 % à la fin de l'exécution des prestations.

- ✎ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la convention avec la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme, fixant les modalités d'organisation du séjour au centre de loisirs et autorisé le Maire à signer.

## **10 – CENTRE DE LOISIRS DE LOUBEYRAT : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE MÉNÉTROL**

**Rapporteur : Michèle SCHOTTEY**

Le centre de Loubeyrat accueille des enfants de la commune de Ménétrol durant les mois de juillet et août. Le prix à la journée est fixé à 34,85 €, il comprend le transport, la restauration et les activités. La Commune de Ménétrol apporte une aide financière aux familles de sa commune selon des modalités qui lui sont spécifiques. Une convention précise ces dispositions.

✎ **A l'unanimité, l'Assemblée a approuvé la convention portant sur les modalités d'accueil des enfants de Ménétrol sur la période estivale 2014.**

## **11 – CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Par délibération du Conseil Municipal du 25 avril dernier, le nombre d'administrateurs du CCAS a été fixé à 5 membres nommés par le Maire par arrêté et 5 membres du Conseil Municipal. Par bulletin secret, au scrutin de listes à la proportionnelle ont été déclarés élus :

<u>Liste 1</u>	- S. CHANIER	<u>Liste 2</u>	- C. RAMBAUX
	- J. DIOGON		
	- M. GRENET		
	- S. MONCEL		

✎ **Sur 33 bulletins, ont détenu : la liste 1 : 26 voix, la liste 2 : 7 voix.**

## **12 – REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES ET COMMISSIONS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Le renouvellement de l'Assemblée Municipale nécessite qu'il soit procédé à des désignations de représentants de la Commune dans des commissions et organismes.

Concernant la Commission des Services Publics Locaux Délégués, les désignations se font par élection, à la proportionnelle au plus fort reste.

En vertu de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, unanime, a décidé de ne pas procéder aux désignations par scrutin secret.

### **COMITE TECHNIQUE PARITAIRE qui devient le COMITE TECHNIQUE**

<b><u>Titulaires</u></b>	- S. FLORI DUTOUR	<b><u>Suppléants</u></b>	- D. GRENET
	- J. DIOGON		- S. MACHANEK
	- E. MONTFORT		- S. MONCEL
	- N. PICHARD		- A. PAILLONCY
	Le Directeur Général des Services		Le Directeur des Ressources Humaines
	Le Directeur des Services Techniques		L'Adjoint au Directeur des Services Techniques (ST)

### **COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE qui devient le COMITE D'HYGIENE ET SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)**

<b><u>Titulaires</u></b>	- S. FLORI DUTOUR	<b><u>Suppléants</u></b>	- S. MARTIN
	- M. GRENET		- MH. SANNAT
	- S. MACHANEK		- M. SCHOTTEY
	- V. PERGET		- P. VERMOREL
	Le Directeur Général des Services		Le Directeur des Ressources Humaines
	Le Directeur des Services Techniques		L'Adjoint au Directeur des Services Techniques (URBA)

### **COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

- S. CHANIER  
- Le Directeur des Ressources Humaines

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - REPORTE EN CM DE JUIN**

**COMMISSION MIXTE DES FOIRES ET MARCHES (RIOM / RIOM COMMUNAUTE) - REPORTE EN CM DE JUIN**

*Remarque de Mme CHIESA.*

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES SERVICES PUBLICS AFFERMES OU CONCEDES**

Le Maire, Président  
 - S. BIONNIER  
 - P. CERLES  
 - J. LAMY  
 - S. MACHANEK  
 - N. PICHARD  
 - B. RESSOUCHE  
 - P. CHIESA

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Le Maire, Président  
 - S. BIONNIER  
 - P. CERLES  
 - J. LAMY  
 - S. MACHANEK  
 - N. PICHARD  
 - A. MOLLON  
 - B. BOUCHET

Les Associations d'usagers, telles que désignées par délibération du 4 avril 2008 sont reconduites au sein de cette commission.

**COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES**

Le Maire, Président  
 - Y. BONNET  
 - J. DIOGON  
 - M. GRENET  
 - S. MARTIN  
 - C. RAMBAUX  
 - A. MOLLON

Les Associations d'usagers, telles que désignées par délibération du 26 mars 2010 sont reconduites au sein de cette commission.

**C.L.S.P.D.**

- Le Maire, Président

**FONDS LOCAL D'AIDE AUX JEUNES (FLAJ)**

Titulaire - S. CHANIER

Suppléant - M. GRENET

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE S.E.M.E.R.A.P.**

Délégué CA et AG - S. BIONNIER

Suppléant - J. LAMY

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE VIRLOGEUX**

Titulaires - F. LAFOND  
 - MH. SANNAT  
 - B. BOUCHET

Suppléants - Y. BONNET  
 - A. PAILLONCY  
 - S. FRIAUD

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE PROFESSIONNEL MARIE LAURENCIN**

Titulaires - D. GRENET  
- E. MONTFORT  
- P. CHIESA

Suppléants - Y. BONNET  
- S. MONCEL  
- B. BOUCHET

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE-JOEL BONTE**

Titulaires - F. LAFOND  
- P. VERMOREL  
- B. RESSOUCHE

Suppléants - Y. BONNET  
- E. MONTFORT  
- J. DUBREUIL

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE**

Titulaires - S. MACHANEK  
- A. PAILLONCY  
- B. RESSOUCHE

Suppléants - S. MARTIN  
- C. VILLER  
- P. CHIESA

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN VILAR**

Titulaires - S. MARTIN  
- P. VERMOREL

Suppléants - S. MONCEL  
- C. VILLER

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE MICHEL DE L'HOSPITAL**

Titulaires - A. PAILLONCY  
- P. VERMOREL

Suppléants - MH. SANNAT  
- C. VILLER

**CONSEIL D'ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Le Maire ou l'Adjoint aux Ecoles et les délégués suivants :

Ecole Pierre Brossolette Maternelle : - E. MONTFORT  
Ecole René Cassin Maternelle : - MH. SANNAT  
Ecole Maurice Genest Maternelle : - E. LARRIEU  
Ecole Jean Rostand Maternelle : - S. MACHANEK

Ecole Pierre Brossolette Elémentaire : - A. PAILLONCY  
Ecole René Cassin Elémentaire : - N. PICHARD  
Ecole Maurice Genest Elémentaire : - S. MONCEL  
Ecole Jean Rostand Elémentaire : - S. MARTIN

OGEC : - E. MONTFORT

**COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES**

- S. FLORI DUTOUR  
- N. PICHARD  
- T. ROUX  
- S. FRIAUD

**COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE**

Titulaire - JP. BOISSET

Suppléant - S. MACHANEK

**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL**

1<sup>er</sup> représentant : - JP. BOISSET  
2<sup>ème</sup> représentant : - L. PAULET

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE « LES JARDINS » ET « PASTEUR » (EHPAD)**Titulaire - S. CHANIERSuppléant - M. GRENET*Observation de Mme CHIESA.***ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER - SMAF**Titulaires - N. PICHARD  
- MH SANNAT  
- C. GRANGEONSuppléants - E. LARRIEU  
- D. GRENET  
- E. PALUMBO JULIEN*Intervention de Mme CHIESA.***AGENCE D'URBANISME CLERMONT METROPOLE**Délégué CA et AG - P. CERLESSuppléant - S. BIONNIER**ESPACE COURIAT**Le Maire  
- J. DIOGON  
- D. GRENET  
- P. VERMOREL  
- J. DUBREUIL**CENTRE SOCIAL JOSEPH GAIDIER / ARASC - REPORTE EN CM DE JUIN***Intervention de Mme CHIESA.***A.A.R.J.**- JP. BOISSET  
- N. PICHARD  
- M. SCHOTTEY  
- B. BOUCHET*Observation de M. BOUCHET.***PACT DU PUY-DE-DOME (ARIM)**

- M. GRENET

**ADUHME**Titulaire - P. CERLESSuppléant - A. PAILLONCY**ASSOCIATION GESTION RESTAURANT DE L'AMBENE**- M. SCHOTTEY  
- V. BOYER, agent communal**JARDINS FAMILIAUX**

- J. DIOGON

**CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)**

- M. GRENET

**SCHEMA GENS DU VOYAGE A.G.S.G.V.**

- F. LAFOND



**A.D.S.E.A.**

- Le Maire

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)**

- M. GRENET

**COMITE DE JUMELAGE**

- D. GRENET

**COMITE DES FETES**

- JP. BOISSET

**HARMONIE DE RIOM**

- S. FLORI DUTOUR

- ✚ Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné les délégués de la Commune au sein des organismes cités.  
*Intervention de Mme CHIESA.*

< <> <> <> <> <> <> >

Questions orales :

- B. RESSOUCHE : caserne Vercingétorix
- B. BOUCHET : scolarisation des enfants du voyage
- S. FRIAUD : article de communication

< <> <> <> <> <> <> >

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée.

RIOM, le 30 mai 2014

Le Maire,  
Président de Riom Communauté,

*Pierre PECOUL*

